

## ÉDITORIAL

Chers lectrices et lecteurs,

Une nouvelle saison du M.U.R.S. s'achève. Ce *Cahier n° 62* est comme toujours un moment de réflexion sur l'année écoulée. Nous avons cheminé avec les conférenciers. Que nous ont-ils enseigné ?

« **L'après Copenhague** » est un commentaire de COP 15, nom de code dans le jargon international des conférences (*Conferences of Parties*) organisées chaque année dans le cadre de la Convention des Nations unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague (Danemark), du 7 au 18 décembre 2009.

Les media ont bruisé abondamment de cet événement - avant de l'oublier presque aussitôt ! Et la plupart en ont fait un échec. Sous l'impulsion de Jean Jouzel, le M.U.R.S. a organisé en janvier une après-midi de réflexion au Palais de la découverte en présence de Brice Lalonde, ambassadeur Climat de la France, Hervé Le Treut, directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace et Jean-Charles Hourcade, économiste de l'environnement (Directeur du CIRED).

Dans la ligne de la feuille de route de Bali (COP 13), les objectifs quantifiés de réduc-

tion des émissions auxquels les pays développés auraient du s'engager à horizon 2020 pour que le réchauffement n'excède jamais 2°C par rapport au climat pré-industriel se situaient entre 25 et 40% (par rapport aux émissions de 1990). Or l'Europe ne s'est engagée qu'au niveau de 20% et les Etats - Unis à moins de 5%. Ajoutons que COP 15 est un recul pour les signataires de Kyoto, car elle ne fixe pas d'engagement juridique, ni de date-butoir contraignant les Etats participants.

Mais on peut cependant rester optimiste au regard des autres décisions prises : chaque pays s'était engagé à formuler avant fin janvier 2010 ses objectifs de baisse d'émission de gaz à effet de serre pour l'horizon 2020, engagements qui ont été confirmés pour la plupart d'entre eux. Certains pays en développement ont accepté de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de lutte contre la déforestation et de publier un bilan bisannuel de ces efforts tandis que les pays riches ont accepté de consacrer annuellement (de 2020 à 2100) 100 milliards de dollars américains aux pays en développement. Pour la première fois depuis Kyoto, une négociation internationale sur le climat était suivie par l'ensemble des Etats de la planète et elle venait remplacer l'organisation antérieure en plusieurs parties qui prenaient des déci-

sions fortement contradictoires entre elles. Copenhague était donc une étape nécessaire pour créer les conditions de futures décisions planétaires cohérentes quant aux politiques climatiques. C'est un changement considérable du système de négociation dans lequel les points de vue des Etats disposent d'une égalité d'expression et du droit de décider pour eux-mêmes sans faire abstraction de leur histoire et de leur situation actuelle. L'ONU a donc joué pleinement son rôle.

Ne cédon's cependant pas à un excès d'optimisme, car il faut maintenant aller vers l'action, ce que nous suivons avec attention.

« **Expertise et incertitude** » était le fil rouge des conférences 2009-2010.

L'expertise traite de l'apport des scientifiques à des décisions d'ordre politique, économique ou social. Lorsqu'une expertise est fondée sur des arguments scientifiques, elle paraît plus forte parce que plus rationnelle, dans la tradition du positivisme issue du 19<sup>e</sup> siècle. ON se donne à un certain moment les meilleurs arguments possibles incluant ceux de la connaissance scientifique.

Les sciences sociales nous disent aussi que la connaissance du 'ON' a son importance : qui est ce ON ? De quelle institution dépend-il ? A quel moment l'expertise a-t-elle été commandée ? Comment était composé le groupe des experts ? Car un avis d'expert est toujours contingent à la demande dont il est issu et à ses circonstances. Relativisme direz-vous ! Non, au contraire, c'est une prise de conscience de la dimension sociale irréductible de l'expertise, qui conduit à connaître le commanditaire autant que le commandité.

Un second élément concerne les incertitudes de la connaissance, elle-même provisoire par définition. Une expertise garde sa valeur aussi longtemps que les connaissances qui la fondent sont valides, et la perd régulièrement avec l'avancement des connaissances.

Dans le champ immense de l'expertise, car il recouvre celui de la diffusion des sciences et ses très nombreux acteurs, nous avons reçu cinq auteurs :

- *René Amalberti* nous dit que la sécurité augmente et que la résilience globale se réduit, tandis que nous produisons de plus en plus d'approches formelles des risques, et des accidents.

- *Didier Houssin* rappelle qu'en médecine, la science est convoquée bien au-delà de ce pourquoi elle est effectivement compétente. L'espace de la santé « entre ses hauts murs » (de connaissances) est un abri, mais il est aussi un espace de lutte à conquérir constamment.
- *Philippe Kourilsky et Isabelle Giri* nous ont fait parvenir la traduction d'un article paru en 2008 dans la revue SAPIENS : ils proposent que, de même que la médecine a évolué depuis 30 ans vers les preuves (*evidence based*), les exigences réglementaires en santé devraient elles aussi évoluer vers une estimation du coût/bénéfice qu'elles comportent, et non seulement sur une volonté réglementaire.

De ces cinq expériences, tirons deux évidences : comme l'homme d'Héraclite, nous ne mettons jamais deux fois le pied dans la même rivière. C'est le temps et notre capacité à penser qui ouvrent à l'expertise un espace indéfiniment nouveau dans le futur.

Comme chaque année depuis 1978, le **Prix Jean Rostand** vient à l'actualité : des ouvrages de vulgarisation scientifique en langue française vont être présentés par les éditeurs entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juillet (voir le règlement : <http://www.murs-france.org/spip.php?article6>). Le jury choisira en octobre et le prix sera remis au Lauréat en novembre. Profondément remanié, le jury est désormais présidé par le mathématicien Michel Demazure, et il s'est féminisé, signe des temps, avec la présence de Bernadette Bensaude-Vincent, historienne et philosophe, de Danièle Hervieu-Léger, sociologue et, comme lauréate du Prix 2009 pour son
- *Corinne Lepage* rappelle que le risque contemporain s'est renouvelé en intégrant la dimension des générations futures. Dans cette situation, le politique ne peut que s'appuyer sur l'expertise, qui doit elle-même vaincre trois difficultés : collecte de l'information, choix des experts et difficultés procédurales. Cela ne la rend nullement incontournable. L'art est de prendre en compte les avis contradictoires et de savoir aussi prendre en compte les avantages potentiels d'une situation.
- *Jean-Pierre Dupuy* affirme que devant l'incertitude et en raison de notre capacité à produire et à détruire, nous avons une très grande difficulté à penser et imaginer les conséquences et les implications de nos actions. Nous avons donc l'ardente obligation de penser les événements extrêmes, ceux que l'on disait naguère « naturels », et donc d'inventer de nouveaux instruments conceptuels, ici esquissés.

livre *L'Astronomie des Anciens*, chez Belin-Pour la Science, de Yaël Nazé, astrophysicienne de Belgique. Un grand merci à Paul Caro qui a présidé le jury depuis près de 15 ans.

L'année prochaine, les **Conférences** seront consacrées à la **Responsabilité**

**scientifique.** Ce retour aux sources est périodiquement nécessaire ; « Responsables, nous le sommes tous ... » affirme notre exergue en page 2 de couverture. Vaut-il pour l'avenir ? Nous aimerions le savoir.

Au nom du Directoire, je vous souhaite un bon été,

**Jean-Pierre Alix**